



Commune : SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

## Bâtiment, L'Andouette

Rivière : L' Allier

**Commentaires :** Ce repère se situe au Lieu-dit "L'Andouette" sur la rue du même nom. Plus précisément, il se trouve après avoir passé le ruisseau en se dirigeant vers l'Allier, premier bâtiment sur la gauche, à droite(Sud) de la porte de garage située sur le côté Ouest du bâtiment.

**1**

Repère(s) sur le site

### GÉNÉRAL

Unité de gestion : Loire-Allier-Cher-Indre

Code : SPC\_AL\_S\_0089

Date de mise à jour : 19/12/2022

Auteur : SPC Allier



Vue du site éloignée

### GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 3.46064916 / Y: 46.04643603

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) X: 735620.71 / Y: 6549734.5

Coordonnées RGF93 (ETRS89) : X: 3.4606492 / Y: 46.046436

Code Hydro: K---0080

Rive de référence: Gauche

**3 Décembre 2003**

Nature de l'inondation : Débordement de cours d'eau

Altitude calculée de l'eau : **263.261 m**

Nature du repère : Laisse d'inondation

**Commentaires :** Ce repère de crue est une laisse d'inondation. Elle se trouve à 0.17 m au dessus du terrain naturel au niveau du coin Sud-Ouest de la maison soit 0.8 m au dessus du seuil de la porte de garage.

### GÉNÉRAL

Code : SPC\_AL\_R\_0089\_105

Date de mise à jour :

Auteur : SPC Allier

19/12/2022

### MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui

Visibilité : Oui

État du repère : Disparu

Pérennité : Aucune

Repère calculé : Non

PHEC : Non

### SOURCE DE REPÉRAGE : LRPC\_CLERMONT-FERRAND CAMPAGNE POST CRUE 2003 -

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation

Organisme : Laboratoire Régional des Pont et Chaussées de Clermont-Ferrand

### NIVELLEMENT GPS - 13/07/2022

Méthode : GPS

Organisme : SPC Loire-Allier-Cher-Indre

Référence nivelée : Autre type de référence

Description référence du repère : Sol

Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Altitude de la référence (en m) : 263.091 m

Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 0.170 m

Altitude calculée de l'eau (en m) : 263.261 m



Vue du repère éloignée